



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2021-22

SOMMAIRE

Attestation de la personne responsable.....	page 3
Rapport d'activité sur les comptes semestriels 2021/22.....	page 4
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels 2021/22.....	page 14
Comptes consolidés semestriels 2021/22.....	page 18

Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel 2021-22

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris le 28 janvier 2022,


Monsieur Christophe Nobileau
Président du Directoire

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
au capital de 7.734.039,60 euros
Parc Pont de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES COMPTES DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 MARS 2022
Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2021

Au sein du présent document, "Focus Home Interactive" fait référence à la société de droit français immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 399 856 277, le "Groupe" fait référence à la société Focus Home Interactive ainsi qu'à sa filiale américaine (Focus Home Interactive USA), à la société de droit allemand Deck13 Interactive GmbH (Deck 13) ainsi qu'à sa filiale détenue à 100%, Deck13 Production GmbH, à la société Streum On Studio, acquise en avril 2021 et à la société Dotemu, dont l'acquisition a été finalisée le 30 septembre 2021.

I. SITUATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

Créée en 1995, Focus Home Interactive est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et distribuer des jeux vidéo à succès originaux sur toutes les plateformes dans le monde entier.

Focus Home Interactive accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure la communication et la commercialisation en s'appuyant sur les réseaux de distribution de ses partenaires – c'est-à-dire les réseaux de grossistes et magasins pour ce qui est de distribution physique, ou des plateformes de téléchargement pour la distribution digitale.

Focus Home Interactive a cherché et réussi à établir un écosystème pérenne de studios partenaires à l'international, et à permettre le développement de talents qui ont été confirmés au fil des années à travers des jeux « AA » de plus en plus ambitieux.

Focus Home Interactive compte 172 collaborateurs à la date du présent document et le Groupe compte à cette même date 301 collaborateurs incluant ceux des filiales Deck 13, Streum On Studio et Dotemu. Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis février 2015 (code mnémorique ALFOC).

1. Activités et faits marquants du 1^{er} semestre 2021-22

Les principaux événements de la période ont été :

Croissance externe

Acquisition de Streum On Studio

Le 20 avril 2021, Focus Home Interactive a annoncé l'acquisition de la majorité des actions composant le capital social de la société Streum On Studio, payée en numéraire et en titres Focus Home Interactive.

Partenaire historique du Groupe depuis 2013 et fort d'une équipe d'une vingtaine de collaborateurs, Streum On Studio est spécialisé dans les jeux de tir depuis sa création en 2007. La société est propriétaire de la licence **E.Y.E. Divine Cybermancy** et a notamment développé, pour le compte de Focus Home Interactive, le jeu emblématique **Space Hulk: Deathwing** qui s'est écoulé à près d'un million d'exemplaires.

L'acquisition a été financée en partie par le tirage des lignes bancaires dédiées à la croissance externe et est assortie d'un plan d'incitation à long-terme pour les dirigeants de Streum On Studio. La société est consolidée en intégration globale dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} avril 2021.

Acquisition de 77,5% du capital de Dotemu

Le 30 septembre 2021, Focus Home Interactive a annoncé la finalisation de l'acquisition de 77,5% du capital de Dotemu, l'un des leaders mondiaux du retrogaming basé à Paris.

Composé d'une équipe d'une trentaine de personnes, Dotemu a déjà démontré tout son savoir-faire pour identifier et mettre au goût du jour d'anciennes licences culte (**Final Fantasy, Another World, Street of Rage, Les Tortues Ninja...**), afin de les transformer en succès critiques et commerciaux au niveau mondial. Positionné sur un marché très attractif, Dotemu a réalisé sur l'exercice 2020 un chiffre d'affaires de 14,6 millions d'euros et bénéficie d'un ambitieux plan de croissance pour les années à venir. En outre, Focus Home Interactive acquiert avec cette opération des capacités techniques de développement de jeux indépendants. Les équipes de Dotemu pourront ainsi donner encore plus d'ambition au jeune label de publishing indépendant The Arcade Crew.

L'opération porte sur l'acquisition de 77,5% du capital et des droits de vote de Dotemu et a été réalisée pour un montant total de 53,5 millions d'euros payés le 30 septembre 2021 dont un paiement différé de 15 millions d'euros (sous compte séquestre), libérable à fin décembre 2022 en fonction de la date de sortie d'un jeu, auxquels peuvent s'ajouter un éventuel complément de prix conditionné à des indicateurs multicritères. Le Président de Dotemu, Monsieur Cyrille Imbert, reste Président et actionnaire de Dotemu à hauteur de 22,5% du capital et intègre le Comité exécutif du Groupe Focus Home Interactive. La société Dotemu est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 30 septembre 2021.

Renouvellement du partenariat de développement et d'édition avec Saber Interactive

Focus Home Interactive a renouvelé un partenariat de développement et d'édition à long terme avec Saber Interactive, l'un des principaux studios de développement de jeux vidéo au monde. Regroupant des développeurs talentueux et expérimentés, ce studio a déjà créé, aux côtés de Focus Home Interactive, plusieurs titres vendus à plusieurs millions d'exemplaires, salués par la presse et un grand nombre de joueurs dans le monde pour leur qualité et leur originalité.

Ce partenariat permettra d'ajouter cinq nouveaux titres au line-up de 2023/24 à 2025/26. Cet accord démontre la capacité de Focus Home Interactive à sécuriser ses futures sources de revenus et confirme que Focus Home Interactive reste un partenaire privilégié des grands studios.

Activité du premier semestre : 85,1 millions d'euros de chiffre d'affaires, notamment grâce au succès commercial de SnowRunner

Alors que l'évolution des ventes au premier trimestre 2021/22 avait été pénalisée par un important effet de comparaison avec le premier trimestre 2020/21 (positivement impacté par la première période de confinement), la Société a enregistré une progression de 12% de son chiffre d'affaires au cours du deuxième trimestre 2021/22, grâce aux lancements de nouveaux jeux et contenus complémentaires.

Les ventes de la période ont bénéficié du succès continu de **Snowrunner** qui est sorti pour la première fois sur Steam en mai 2021, ainsi que d'une nouvelle année de contenu supplémentaire. Le jeu vient d'atteindre les 5 millions de joueurs dans le monde.

Necromunda : Hired Gun, sorti en juin et développé par le studio Streum On, réalisait déjà de bonnes performances au cours du deuxième trimestre 2021/22.

Plusieurs jeux ont été également lancés avec succès au cours du deuxième trimestre 2021/22 : **Aliens : Fireteam Elite**, qui est distribué par Focus Home Interactive en Europe et dans plusieurs territoires en Asie, et **Insurgency : Sandstorm** sur PlayStation4 et XboxOne qui s'est déjà vendu à près d'un demi-million d'unités.

Cependant, les ventes ont été pénalisées par la performance plus faible que prévu de **Hood : Outlaws & Legends** lancé fin mai et développé par un studio renommé, Sumo Digital.

De même, les performances de **Warhammer Age of Sigmar: Storm Ground** développé par Gasket Games ont été décevantes depuis son lancement en mai malgré la licence de Games Workshop.

Tous les acteurs majeurs de l'industrie des jeux vidéo sont encore confrontés aux conséquences des confinements successifs liés à la pandémie de Covid et à l'environnement de travail perturbé qui en a résulté. Cette situation a eu un impact sur la productivité et a ralenti le processus de développement des jeux vidéo, cela entraîne désormais des retards dans les sorties de jeux et dans le pipeline.

Ainsi, Focus Home Interactive a décidé de reporter le lancement d'**Evil West** à l'exercice fiscal 2022/23 afin de protéger le plein potentiel de cette nouvelle marque. Néanmoins, sur la base de la génération de chiffre d'affaires des deux premiers trimestres 2021/22 et de la visibilité sur les trimestres à venir, Focus Home Interactive est confiant dans l'atteinte de son objectif 2021/2022 fixé entre 120 et 150 millions d'euros et susceptible de se situer dans la moyenne de la fourchette.

Afin d'optimiser la sortie de ses prochains jeux dans cet environnement de marché volatil et ainsi de garantir tant leur qualité que leur rentabilité, le Groupe a pris la décision de communiquer des objectifs uniquement sur les exercices en cours.

Evolution de la gouvernance - Composition du Conseil de surveillance, du Directoire et du Comité Exécutif

Conseil de surveillance

Dans le cadre de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en date du 16 avril 2021, la composition du Conseil de surveillance a été modifiée pour accueillir deux nouveaux membres indépendants et permettre ainsi la parité hommes/femmes.

A la date du présent rapport, la composition du Conseil de surveillance est la suivante :

- Monsieur Fabrice Larue nommé en date du 27 juillet 2020 (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Madame Tiphanie Lamy nommée en date du 24 septembre 2020 ;
- Monsieur Tanguy de Franclieu nommé en date du 27 juillet 2020 ;
- Madame Thaima Samman nommée en date du 16 avril 2021 ; et
- Madame Louise Tingström nommée en date du 16 avril 2021.

Monsieur Denis Thébaud a souhaité ne pas voir renouvelé son mandat de membre du Conseil de surveillance lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2021. Denis Thébaud renouvelle sa confiance en Neology Holding dont il reste actionnaire.

Directoire

Depuis le 31 mars 2021, la composition du Directoire n'a pas été modifiée. Elle est la suivante à la date du présent rapport :

- Monsieur Christophe Nobileau nommé membre du Directoire en date du 24 septembre 2020 et Président du Directoire le 23 octobre 2020 ;
- Monsieur Luc Heninger nommé en date du 1^{er} janvier 2016 ;
- Monsieur Thomas Barrau nommé en date du 29 juin 2018 ; et
- Monsieur John Bert nommé en date du 1^{er} janvier 2016.

Comité exécutif

A la date du présent rapport, la composition du Comité exécutif est la suivante :

- Monsieur Christophe Nobileau ;
- Monsieur Luc Heninger ;
- Monsieur Thomas Barrau ;
- Monsieur John Bert ;
- Madame Laure d'Hauteville ;
- Monsieur Philippe Perthuis ;

Le 28 septembre 2021, la Société a annoncé la nomination de Madame Laure d'Hauteville en qualité de Directrice Financière du Groupe et membre du Comité Exécutif pour succéder à Monsieur Jean-François Busnel.

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

Le Directoire de la Société, réuni le 16 avril 2021, après avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, a autorisé son Président, en vertu de la Sixième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 16 avril 2021, à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions, aux fins de couverture des objectifs suivants :

- la conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- l'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action).

Ce programme de rachat, comme le précédent, est mis en œuvre au travers du mandat confié à Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement.

Celui-ci peut acheter aux dates qu'il juge opportunes un nombre maximal de 250.000 actions aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale Mixte, étant précisé que le nombre de ses propres actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra pas dépasser 10% du capital social à la date considérée et que le nombre d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital social. Ce programme expirera au plus tard le 15 octobre 2022.

Au 30 septembre 2021, 2.219 actions de la Société ont été rachetées en exécution du programme de rachat mis en œuvre le 16 avril 2021.

Augmentation de capital

Par décision du Président du Directoire de la Société, faisant usage de la subdélégation qui lui a été conférée par le Directoire lors de sa réunion en date du 18 mai 2021 en vertu et dans les limites de (i) l'autorisation du Conseil de surveillance de la Société accordée au Directoire et (ii) la délégation de compétence conférée par la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte en date du 16 avril 2021, la Société a émis 1.050.000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 1,20 euro, au profit de catégories de bénéficiaires, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce et à la dixième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 16 avril 2021.

Cette augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société au profit d'une catégorie de bénéficiaires pour un montant de 70,35 M€, via la construction accélérée d'un livre d'ordres.

Financement bancaire

Le 20 juillet 2021, la Société a signé un nouveau financement de 140 millions d'euros qui se structure de la façon suivante :

- Un crédit syndiqué bancaire de quatre-vingts millions auprès d'un pool de sept établissements bancaires avec une tranche amortissable, une tranche in fine et un crédit renouvelable avec des maturités jusqu'à 6,5 ans ;
- Un Euro PP de cinquante millions d'euros souscrit auprès de 3 investisseurs institutionnels avec une maturité de sept ans in fine ;
- Un prêt de dix millions d'euros auprès de Bpifrance.

Evolution du capital social

Le 31 mars 2021, le capital s'élevait à 6.395.930,40 euros et était composé de 5.329.942 actions de 1,20 € de valeur nominale. Le 30 septembre 2021, le capital s'élevait à 7.712.802 euros et était composé de 6.427.335 actions de 1,20 € de valeur nominale.

Les augmentations de capital suivantes sont intervenues entre le 1er avril et le 30 septembre 2021 :

- Le Président du Directoire, par décision en date du 21 mai 2021, a constaté l'augmentation de capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires, résultant des décisions du Directoire et du Président du 18 mai 2021, prises sur délégation de compétence de l'Assemblée générale du 16 avril 2021, d'un montant de 1.260.000 euros et a effectué les modifications statutaires corrélatives ;

Cette augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société au profit d'une catégorie de bénéficiaires pour un montant de 70,35 M€, via la construction accélérée d'un livre d'ordres.

- Le 26 juin 2021, le Président du Directoire, sur délégation du Directoire du 23 juin 2021, a constaté l'augmentation de capital d'un montant de 720 euros résultant de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement au titre du plan "AGA-2019-01-3" ;
- Le 1^{er} juillet 2021, le Président du Directoire, sur délégation du Directoire du 23 juin 2021, a constaté l'augmentation de capital d'un montant global de 43.791,60 euros résultant de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement au titre des plans "AGA-2020-01" et "AGA-2020-02" ;
- Le 29 juin 2021, 250 actions ont été créées à la suite de l'exercice par un bénéficiaire de 250 options de souscriptions d'actions émises dans le cadre du Plan SO 2019 par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018. L'exercice de ces 250 options de souscriptions d'actions et l'augmentation de capital corrélative ont été constatés par le Directoire lors de sa réunion en date du 24 septembre 2021 ; et
- Le Directoire, lors de sa réunion en date du 24 septembre 2021, a constaté l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées au titre (i) du plan "AGA 2018-3" pour un montant de euros 5.400 euros, (ii) du plan "AGA 2018-4" d'un montant de 2.100 euros et l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées au titre (iii) du plan "AGA 2019-01-1" d'un montant de 720 euros, (iv) du plan "AGA 2019-01-2" d'un montant de 240 euros, (v) du plan "AGA 2020-5" d'un montant de 3.600 euros.

Ainsi, au 30 septembre 2021, le capital social s'élevait à 7.712.802 euros et était composé de 6.427.335 actions de 1,20 € de valeur nominale.

Enquête de la Commission Européenne : paiement de l'amende

La Société a reçu, en avril 2019, une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont Focus Home Interactive. Ces griefs portent essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui auraient eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

Le 9 novembre 2020, la Société a annoncé être en mesure d'estimer le montant de l'amende qui lui sera infligée par la Commission Européenne. Ce montant, correspondant à un risque maximum estimé à 3 millions d'euros, a été constaté dans les comptes au 30 septembre 2020 sous forme d'une provision pour risques.

Le 20 janvier 2021, la Société a été informée par le Commission Européenne qu'une amende d'un montant de 2,9 millions d'euros lui serait finalement appliquée. La provision pour risque n'ayant plus d'objet celle-ci a été reprise et l'amende constatée en dettes au 31 mars 2021.

La Société indique avoir payé le montant total de l'amende le 12 juillet 2021.

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire, lors de l'Assemblée Générale Annuelle et Extraordinaire du 23 septembre 2021

L'Assemblée Générale des actionnaires de Focus Home Interactive réunie le 23 septembre 2021, après avoir constaté que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Gatti Conseil, représenté par Monsieur Bertrand Gatti, arrivait à expiration à l'issue de ladite Assemblée Générale, a décidé de ne pas le renouveler et de nommer, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet FINEXSI Audit, représenté par Monsieur Lucas Robin, pour une durée de six exercices, à compter de la date du 23 septembre 2021.

Notification d'un contrôle fiscal

La Société s'est vue notifiée en date du 22 juin 2021 un contrôle fiscal. Le contrôle étant en cours, la Société n'a pas été notifiée des conclusions du contrôle par l'administration fiscale.

2. Résultats

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 85,1 M€ au cours du 1^{er} semestre 2021/22. Il était de 103,6 M€ au cours du 1^{er} semestre 2020/21.

La marge brute s'établit à 21,9 M€ contre 32,4 M€ au 30 septembre 2020 représentant une variation de -32% entre les deux périodes.

Le résultat d'exploitation est de 7,3 M€ au 30 septembre 2021. Il s'élevait à 18,2 M€ au 30 septembre 2020 soit une variation de -60% sur la période.

Après prise en compte d'un résultat financier de -0,3 M€, d'un résultat exceptionnel de -0,1 M€, et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 1,4 M€, le résultat net semestriel s'élève à 5,5 M€.

L'EBITDA est de 30,7 M€ en baisse de 13% par rapport à l'EBITDA du 30 septembre 2020 qui était de 35,5 M€.

Le total de bilan passe de 119,2 M€ au 31 mars 2021 à 264,6 M€ au 30 septembre 2021. Les capitaux propres qui étaient de 68,5 M€ au 31 mars 2021 atteignent 142,6 M€ au 30 septembre 2021.

Les immobilisations incorporelles nettes (hors écarts d'acquisition) progressent de 67,7 M€ au 31 mars 2021 à 73,7 M€ au 30 septembre 2021 (se référer à la note 1.5 des comptes consolidés pour leur définition), et les immobilisations corporelles nettes augmentent de 0,1 M€ pour s'établir à 0,8 M€ au 30 septembre 2021.

La trésorerie du Groupe s'élève à 82,4 M€ et la trésorerie nette à 5,6 M€ au 30 septembre 2021.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Prise de participation majoritaire dans le studio Douze-Dixièmes

Le 21 octobre 2021, Focus Home Interactive a annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans le studio Douze-Dixièmes, composé de créateurs issus du cinéma d'animation et du jeu vidéo. Leur premier jeu, **Shady Part of Me**, un jeu unique publié par Focus Home Interactive, avait été particulièrement bien accueilli par la critique et le public (score utilisateur Steam 94/100).

Evolution du capital social depuis le 30 septembre 2021

Augmentation de capital résultant de l'exercice de stock-options et de l'acquisition définitive d'actions gratuites

Postérieurement au 30 septembre 2021, à la suite de l'exercice de stock-options et de l'acquisition définitive d'actions gratuites, le Directoire a constaté :

- en date du 11 octobre 2021, l'augmentation de capital social résultant de l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées au titre du plan "AGA 2018-01" d'un montant de 7.200 euros et du plan "AGA 2018-02" d'un montant de 2.100 euros ;
- en date du 24 novembre 2021, l'augmentation de capital social résultant de l'exercice de 250 stock-options consenties par le Directoire le 11 mars 2019, d'un montant de 300 euros ;
- en date du 12 janvier 2022, l'augmentation de capital social résultant de l'exercice de 250 stock-options consenties par le Directoire le 11 mars 2019 et de l'exercice de 200 stock-options consenties par le Directoire le 12 septembre 2017, d'un montant total de 540 euros.

Augmentation de capital réservée aux salariés

La Société a annoncé le 19 novembre 2021, une augmentation de capital réservée aux salariés.

Conformément à la 17^{ème} résolution votée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 23 septembre 2021, le Conseil de surveillance de Focus Home Interactive a autorisé le Directoire du Groupe à décider une augmentation de capital au profit des salariés de la Société ayant une ancienneté de plus de 3 mois.

Conformément à la décision du Directoire du 18 novembre 2021, le montant maximum de l'augmentation de capital au profit des salariés s'élève à 64.608 euros, soit 53.840 actions.

Cette augmentation de capital réservée aux salariés a été souscrite à hauteur de 11.097,60 euros, entraînant ainsi l'émission de 9.248 actions nouvelles, et sa réalisation définitive a été constatée par le Directoire le 19 janvier 2022.

Ainsi, à la date du présent rapport, le capital social de la Société s'élève à 7.734.039,60 euros et est composé de 6.445.033 actions de 1,20 € de valeur nominale.

Warhammer 40,000: Space Marine 2 dévoilé en exclusivité mondiale sur la scène des Game Awards 2021

La Société a annoncé le 10 décembre 2021 la sortie d'un nouveau titre édité par Focus Home Interactive, développé par Saber Interactive en partenariat avec Games Workshop : **Warhammer 40,000: Space Marine 2**.

Très attendu par les joueurs du monde entier, le jeu sortira sur PlayStation 5, Xbox Series X|S et PC. **Warhammer 40,000: Space Marine 2** est le nouveau jeu d'action issu de la célèbre franchise éponyme. Alors que le premier opus vient de fêter ses 10 ans, sa suite a été dévoilée en avant-première lors de la cérémonie des Games Awards. Geoff Keighley (Producteur Exécutif et hôte des Games Awards), Tim Willits (Quake, Doom, Rage...) et Clive Standen (Vikings, Taken) dans le rôle iconique du Capitaine Titus - étaient présents au Los Angeles Microsoft Theater pour célébrer l'annonce sur scène.

Progression significative de la note GAIA

Focus Home Interactive a annoncé le 14 décembre 2021 avoir reçu la note de 62/100 à l'issue de son évaluation par l'agence de notation extra-financière Gaïa Rating.

En l'espace d'une année, Focus a doublé sa notation Gaïa, passant de 31/100 en 2020 à 62/100 en 2021, une progression significative démontrant des engagements forts en matière de gouvernance, de pratiques responsables et durables, de politique sociale ainsi qu'environnementale.

Avec une note de 62/100, Focus se place également au-dessus de la moyenne du secteur qui s'élève en 2021 à 55/100.

Rachat d'actions propres

Dans le cadre de la poursuite du rachat par la Société de ses propres actions, à la suite de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions le 16 avril 2021 aux fins (i) de conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport et (ii) d'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action), le nombre d'actions rachetées par la Société depuis le 1^{er} octobre 2021 et à la date d'établissement du présent rapport s'élève à 113.897 actions.

Renforcement de l'actionnaire de référence

A la date d'établissement du présent rapport, la position de Neology Holding s'élève à 2.782.803 actions et 2.782.803 droits de vote, soit un renforcement de 171.099 actions depuis le 30 septembre 2021.

III. INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES

Au sein du rapport financier annuel 2020-2021 du Groupe, disponible sur son site internet, Focus Home Interactive avait présenté les principaux facteurs de risque pouvant l'affecter et souhaite les mettre à jour.

Risque relatif à la pandémie de coronavirus Covid 19

Focus Home Interactive a mis en place le travail à distance avant même qu'il ne devienne une obligation légale.

D'un point de vue économique, la crise sanitaire du Covid-19 a d'abord eu un effet positif inhérent à la stratégie digitale mise en place par la Société qui a permis de dynamiser et maximiser les ventes, la communication et le marketing digital. Cependant, dans un second temps, certains studios de développement, avec lesquels le Groupe est partenaire, n'ont pas eu la taille et les ressources nécessaires pour s'adapter à cette situation exceptionnelle entraînant des retards de développement et de livraison de plusieurs jeux conduisant à un décalage de la sortie de certains jeux.

Risques liés à la recherche et à la fidélisation des talents

La réussite du Groupe dépend très largement du talent, des compétences et de l'implication des dirigeants mais également des collaborateurs clés.

La Société estime qu'une partie au moins des tâches effectuées par ces collaborateurs clés pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant après une période d'adaptation et/ou de formation. Toutefois, le succès du Groupe étant notamment lié à la collaboration passée et présente de ses collaborateurs clés, la Société ne peut garantir que leur départ ou indisponibilité, totale ou partielle, n'aurait pas un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

Focus Home Interactive aura besoin de recruter de nouveaux collaborateurs de haut niveau pour le développement de ses activités, dans un contexte de concurrence avec d'autres sociétés, françaises et internationales, pour recruter et retenir notamment des personnels techniques hautement qualifiés. Son incapacité à attirer ces personnes clés pourrait empêcher Focus Home Interactive d'atteindre ses objectifs et pourrait donc avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

IV. ACTIONNARIAT AU 30 SEPTEMBRE 2021

Les statuts de la Société accordent des droits de vote double pour les actions inscrites au nominatif et qui sont détenues depuis plus de deux ans. Voici le tableau de répartition du capital et des droits de vote au 30 septembre 2021 :

Répartition du Capital au 30/09/2021

	Titres	Droits de Vote	Titres	Droits de Vote
Programme de rachat	127 590	0	1,99%	0,00%
Neology Holding	2 611 704	2 611 704	40,63%	40,07%
COMEX Focus	75 904	118 858	1,18%	1,82%
Equipes Focus	105 625	138 595	1,64%	2,13%
Anciens Salariés	19 857	31 044	0,31%	0,48%
Flottant	3 486 655	3 617 102	54,25%	55,50%
TOTAL	6 427 335	6 517 303	100,00%	100,00%

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES
PERIODE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2021

Les comptes consolidés du groupe Focus Home Interactive sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2016-08 du 2 décembre 2016, n°2015-07 du 23 novembre 2015 et n°2005-10 du 3 novembre 2005 afférents au nouveau règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11 rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2021

Finexsi Audit
14 rue de Bassano
75116 Paris

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11 rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2021

Au Président du Directoire,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Focus Home Interactive et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de celle-ci relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations pour le semestre écoulé.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris et Paris-La Défense, le 31 janvier 2022

Les Commissaires aux Comptes

Finexsi Audit



Lucas ROBIN

2022.01.31

11:16:38

+01'00'

Lucas ROBIN

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES

Julien RAZUNGLES



COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS
Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2021

BILAN CONSOLIDE

En milliers d'Euros

	Note	30/09/2021			31/03/2021	Variation nette
		Brut	Amt / Dépréciation	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	3.2	200 187	(57 266)	142 921	73 865	69 056
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	3.1	69 316	(51)	69 265	6 207	63 058
Immobilisations corporelles	3.3	2 487	(1 713)	774	716	58
Immobilisations financières	3.4	1 638	(25)	1 613	1 434	179
Total Actif Immobilisé		204 313	(59 005)	145 308	76 015	69 293
Stocks et en-cours	3.5	2 089	(67)	2 023	1 526	497
Clients et comptes rattachés	3.6	19 166	(34)	19 132	15 381	3 751
Autres créances et comptes de régularisation *	3.7	15 651		15 651	6 736	8 915
Disponibilités	3.8	82 456		82 456	19 497	62 959
Total Actif		323 675	(59 106)	264 569	119 155	145 414

* dont 627K€ d'impôts différés actif au 30.09.21 vs 606k€ au 31.03.21

	Note	30/09/2021	31/03/2021	Variation nette
Capital		7 713	6 396	1 317
Primes liées au capital		89 926	22 369	67 557
Réserves		39 530	26 493	13 037
Résultat de l'exercice		5 457	13 278	(7 821)
Capitaux propres part groupe	3.9	142 627	68 537	74 090
Intérêts minoritaires		1 169	0	1 169
Total capitaux propres		143 796	68 537	75 259
Provisions	3.11	1 757	1 704	53
Emprunts et dettes financières	3.12	66 369	12 516	53 852
Fournisseurs et comptes rattachés	3.13	34 771	23 416	11 355
Autres dettes et comptes de régularisation	3.14	17 877	12 981	4 896
Total Passif		264 569	119 155	145 414

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	30/09/2021		30/09/2020		Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	3.15	85 141	100%	103 611	100%	(18 470)	-18%
Coûts des ventes	3.16	(39 613)		(53 434)		13 821	-26%
Coûts de développement de jeux	3.16	(23 595)		(17 782)		(5 812)	33%
Marge brute		21 933	26%	32 394	31%	(10 461)	-32%
Coût de production	3.17	(2 826)		(3 588)		762	-21%
Frais de marketing & commercialisation	3.18	(7 902)		(6 383)		(1 519)	24%
Frais généraux et administratifs	3.19	(4 057)		(4 453)		396	-9%
Autres produits & charges d'exploitation		161		266		(105)	
Résultat d'exploitation		7 308	9%	18 237	18%	(10 929)	-60%
Résultat financier	3.22	(271)	0%	(1 610)	-2%	1 339	
Résultat courant des sociétés intégrées		7 037	8%	16 627	16%	(9 590)	-58%
Résultat exceptionnel	3.23	(143)		(3 136)		2 993	-95%
Impôts sur les résultats	3.25	(1 370)		(4 604)		3 234	-70%
Résultat net avant amortissement et écart d'acquisition		5 524	6%	8 888	9%	(3 364)	-38%
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 524	6%	8 888	9%	(3 364)	-38%
Intérêts minoritaires		(67)		0		(67)	
Résultat net (part du groupe)		5 457	6%	8 888	9%	(3 431)	-39%
Résultat par action	3.24	0,87		1,67			
Résultat dilué par action	3.24	0,84		1,63			

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/03/20	6 369	22 311	12 955	13 040	54 675	0	54 675
Affectation en réserves			13 040	(13 040)	0		0
Distributions de dividendes					0		0
Résultat de l'exercice				13 278	13 278		13 278
Augmentation de capital	27	39			66		66
Autres mouvements		20	642		662		662
Réserve de conversion			(145)		(145)		(145)
Capitaux propres au 31/03/21	6 396	22 369	26 493	13 278	68 537	0	68 537
Capitaux propres au 31/03/21	6 396	22 369	26 493	13 278	68 537	0	68 537
Affectation en réserves			13 278	(13 278)	0		0
Distributions de dividendes					0		0
Résultat de l'exercice				5 457	5 457		5 457
Augmentation de capital	1 317	67 557			68 874		68 874
Variation de périmètre						1 169	1 169
Autres mouvements			(247)		(247)		(247)
Réserve de conversion			6		6		6
Capitaux propres au 30/09/21	7 713	89 926	39 530	5 457	142 627	1 169	143 796

Les « augmentations de capital » incluent :

- l'acquisition définitive d'actions gratuites pour 57 K€ conformément à la décision du Président du directoire en date du 23 juin 2021 ;
- l'augmentation de capital par souscription et libération de 1 050 000 actions ordinaires, pour un montant de 1 260 K€ et 67 557 K€ de prime d'émission conformément à la décision du Président du directoire en date du 21 mai 2021.

La ligne « Autres mouvements » concerne l'annulation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions pour ainsi que le paiement en actions dans le cadre de l'acquisition de Stream On Studio.

La ligne « Variation de périmètre » concerne l'acquisition des sociétés Stream On Studio et SAS Dotemu, détenues respectivement à 60% et 77,5%, générant un impact de 1 169 K€ sur les intérêts minoritaires.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	30/09/2021	31/03/2021
Résultat net des sociétés intégrées		5 524	13 278
- Variations nettes des amortissements et provisions (1)		23 389	25 813
- Plus ou moins values de cession		0	25
- Variation des impôts différés	3.7	343	(452)
Marge brute d'autofinancement		29 257	38 665
- Variation du BFR d'exploitation		(9 369)	(1 713)
<i>Dont variation des stocks</i>	3.5	(488)	(941)
<i>Dont variation des créances d'exploitation</i>	3.6 / 3.7	(7 109)	2 465
<i>Dont variation des dettes d'exploitation</i>	3.13 / 3.14	(1 772)	(3 236)
Flux nets d'exploitation		19 888	36 952
Acquisitions des immobilisations	3.2 / 3.3	(20 377)	(41 644)
Incidence des variations de périmètre (2)		(56 673)	(6 186)
Flux nets d'investissement		(77 050)	(47 829)
Augmentation de capital	3.9	68 818	66
Emissions d'emprunts	3.12	59 796	14 010
Remboursement des emprunts et dettes financières	3.12	(8 156)	(3 164)
Contrats de liquidité		(341)	27
Flux nets de financement		120 117	10 940
Incidence des écarts de change		4	(203)
Variation de trésorerie		62 959	(142)
Trésorerie à l'ouverture (3)	3.8	19 497	19 639
Trésorerie à la clôture (3)	3.8	82 456	19 497
Variation de trésorerie		62 959	(142)

(1) A l'exclusion des provisions sur actifs circulants

(2) Il s'agit des acquisitions de DOTEMU et Streum On Studio au 30/09/21 et DECK 13 au 30/09/20 et correspond au coût d'acquisition diminué de la trésorerie nette acquise.

(3) La trésorerie correspond aux disponibilités nettes.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. Présentation du Groupe

Créée en 1995, FOCUS HOME INTERACTIVE est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et lancer des jeux vidéo à succès originaux, multiplateformes, internationaux. FOCUS HOME INTERACTIVE accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure ensuite le marketing et la commercialisation.

Le Groupe est une société anonyme depuis le 6 janvier 2015, ayant exercé comme société par actions simplifiée avant cette date. Son siège social se situe au Parc de Flandre « le Beauvaisis » bâtiment 28 – 11, rue Cambrai, 75019 Paris, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 856 277.

Le Groupe est cotée sur le marché Euronext Growth depuis février 2015 (code mnémonique ALFOC).

B. Base de préparation

Les comptes consolidés du groupe Focus Home Interactive sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2016-08 du 2 décembre 2016, n°2015-07 du 23 novembre 2015 et n°2005-10 du 3 novembre 2005 afférents au nouveau règlement ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des périodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1. Définition et indicateurs de performance suivis par le management :

Définition de la Marge Brute :

Le Groupe définit sa marge brute comme étant la différence entre le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les coûts de développement des jeux. Le coût des ventes et de développement des jeux sont définis en note 1.15.

Définition de l'EBITDA :

L'EBITDA (« Earnings Before Interest, Taxes, Dépréciation and Amortization ») se définit comme le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels. Le Groupe considère l'EBITDA comme un indicateur de performance alternatif, ses paramètres essentiels n'étant pas définis par une norme. Le Groupe a fait le choix de communiquer sur cet agrégat en le décrivant.

L'EBITDA (« Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization ») est défini comme le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement des actifs corporels et incorporels.

	30/09/2021		30/09/2020		Variation	Var %
Chiffre d'affaires	85 141	100%	103 611	100%	(18 470)	-18%
Marge brute	21 933	26%	32 394	31%	(10 461)	-32%
EBITDA	30 724	36%	35 480	34%	(4 757)	-13%
Provisions et amortissements sur:						
Coûts de développement des jeux	23 397		16 893		6 504	
Autres provisions et amortissements	18		350		(332)	
Résultat d'exploitation	7 308	9%	18 237	18%	(10 929)	-60%

Définition du cash-flow opérationnel :

Le cash-flow opérationnel se définit comme les flux nets d'exploitation auxquels ont été ajoutés les acquisitions d'immobilisations incorporelles nettes des dettes fournisseurs liées (cf. tableau de flux de trésorerie consolidé).

En milliers d'euros	Note	30/09/2021	31/03/2021
Résultat net des sociétés intégrées		5 524	13 278
- Variations nettes des amortissements et provisions		23 389	25 813
- Plus ou moins values de cession		0	25
- Variation des impôts différés	3.7	343	(452)
Marge brute d'autofinancement		29 257	38 665
- Variation du BFR d'exploitation		(9 369)	(1 713)
Acquisitions des immobilisations incorporelles	3.2	(20 047)	(40 246)
Cash-flow opérationnel		(159)	(3 295)

1.2. Evènements significatifs de la période

Les principaux évènements de la période ont été :

Croissance externe

Acquisition de Stream On Studio

Le 20 avril 2021, Focus Home Interactive a annoncé l'acquisition de la majorité des actions composant le capital social de la société Stream On Studio, payée en numéraire et en titres Focus Home Interactive. Partenaire historique du Groupe depuis 2013 et fort d'une équipe d'une vingtaine de collaborateurs, Stream On Studio est spécialisé dans les jeux de tir depuis sa création en 2007. La société est propriétaire de la licence **E.Y.E. Divine Cybermancy** et a notamment développé, pour le compte de Focus Home Interactive, le jeu emblématique **Space Hulk: Deathwing** qui s'est écoulé à près d'un million d'exemplaires.

L'acquisition a été financée en partie par le tirage des lignes bancaires dédiées à la croissance externe et est assortie d'un plan d'incitation à long-terme pour les dirigeants de Stream On Studio. La société est consolidée en intégration globale dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} avril 2021.

Acquisition de 77,5% du capital de Dotemu

Le 30 septembre 2021, Focus Home Interactive a annoncé la finalisation de l'acquisition de 77,5% du capital de Dotemu, l'un des leaders mondiaux du retrogaming basé à Paris.

Composé d'une équipe d'une trentaine de personnes, Dotemu a déjà démontré tout son savoir-faire pour identifier et mettre au goût du jour d'anciennes licences culte (**Final Fantasy, Another World, Street of Rage, Les Tortues Ninja...**), afin de les transformer en succès critiques et commerciaux au niveau mondial. Positionné sur un marché très attractif, Dotemu a réalisé sur l'exercice 2020 un chiffre d'affaires de 14,6 millions d'euros et bénéficie d'un ambitieux plan de croissance pour les années à venir. En outre, Focus Home Interactive acquiert avec cette opération des capacités techniques de développement de jeux indépendants. Les équipes de Dotemu pourront ainsi donner encore plus d'ambition au jeune label de publishing indépendant The Arcade Crew.

L'opération porte sur l'acquisition de 77,5% du capital et des droits de vote de Dotemu et a été réalisée pour un montant total de 53,5 millions d'euros payés le 30 septembre 2021 dont un paiement différé de 15 millions d'euros (sous compte séquestre), libérable à fin décembre 2022 en fonction de la date de sortie d'un jeu, auxquels peuvent s'ajouter un éventuel complément de prix conditionné à des indicateurs multicritères. Le Président de Dotemu, Monsieur Cyrille Imbert, reste Président et actionnaire de Dotemu à hauteur de 22,5% du capital et intègre le Comité exécutif du Groupe Focus Home Interactive. La société Dotemu est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 30 septembre 2021.

Renouvellement du partenariat de développement et d'édition avec Saber Interactive

Focus Home Interactive a renouvelé un partenariat de développement et d'édition à long terme avec Saber Interactive, l'un des principaux studios de développement de jeux vidéo au monde. Regroupant des développeurs talentueux et expérimentés, ce studio a déjà créé, aux côtés de Focus Home Interactive, plusieurs titres vendus à plusieurs millions d'exemplaires, salués par la presse et un grand nombre de joueurs dans le monde pour leur qualité et leur originalité.

Ce partenariat permettra d'ajouter cinq nouveaux titres au line-up de 2023/24 à 2025/26. Cet accord démontre la capacité de Focus Home Interactive à sécuriser ses futures sources de revenus et confirme que Focus Home Interactive reste un partenaire privilégié des grands studios.

Activité du premier semestre : 85,1 millions d'euros de chiffre d'affaires, notamment grâce au succès commercial de SnowRunner

Alors que l'évolution des ventes au premier trimestre 2021/22 avait été pénalisée par un important effet de comparaison avec le premier trimestre 2020/21 (positivement impacté par la première période de confinement), la Société a enregistré une progression de 12% de son chiffre d'affaires au cours du deuxième trimestre 2021/22, grâce aux lancements de nouveaux jeux et contenus complémentaires.

Les ventes de la période ont bénéficié du succès continu de **Snowrunner** qui est sorti pour la première fois sur Steam en mai 2021, ainsi que d'une nouvelle année de contenu supplémentaire. Le jeu vient d'atteindre les 5 millions de joueurs dans le monde.

Necromunda : Hired Gun, sorti en juin et développé par le studio Streum On, réalisait déjà de bonnes performances au cours du deuxième trimestre 2021/22.

Plusieurs jeux ont été également lancés avec succès au cours du deuxième trimestre 2021/22 : **Aliens : Fireteam Elite**, qui est distribué par Focus Home Interactive en Europe et dans plusieurs territoires en Asie, et **Insurgency : Sandstorm** sur PlayStation4 et XboxOne qui s'est déjà vendu à près d'un demi-million d'unités.

Cependant, les ventes ont été pénalisées par la performance plus faible que prévu de **Hood : Outlaws & Legends** lancé fin mai et développé par un studio renommé, Sumo Digital.

De même, les performances de **Warhammer Age of Sigmar: Storm Ground** développé par Gasket Games ont été décevantes depuis son lancement en mai malgré la licence de Games Workshop.

Tous les acteurs majeurs de l'industrie des jeux vidéo sont encore confrontés aux conséquences des confinements successifs liés à la pandémie de Covid et à l'environnement de travail perturbé qui en a résulté. Cette situation a eu un impact sur la productivité et a ralenti le processus de développement des jeux vidéo, cela entraîne désormais des retards dans les sorties de jeux et dans le pipeline.

Ainsi, Focus Home Interactive a décidé de reporter le lancement d'**Evil West** à l'exercice fiscal 2022/23 afin de protéger le plein potentiel de cette nouvelle marque. Néanmoins, sur la base de la génération

de chiffre d'affaires des deux premiers trimestres 2021/22 et de la visibilité sur les trimestres à venir, Focus Home Interactive est confiant dans l'atteinte de son objectif 2021/2022 fixé entre 120 et 150 millions d'euros et susceptible de se situer dans la moyenne de la fourchette.

Afin d'optimiser la sortie de ses prochains jeux dans cet environnement de marché volatil et ainsi de garantir tant leur qualité que leur rentabilité, le Groupe a pris la décision de communiquer des objectifs uniquement sur les exercices en cours.

Evolution de la gouvernance - Composition du Conseil de surveillance, du Directoire et du Comité Exécutif

Conseil de surveillance

Dans le cadre de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en date du 16 avril 2021, la composition du Conseil de surveillance a été modifiée pour accueillir deux nouveaux membres indépendants et permettre ainsi la parité hommes/femmes.

A la date du présent rapport, la composition du Conseil de surveillance est la suivante :

- Monsieur Fabrice Larue nommé en date du 27 juillet 2020 (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Madame Tiphany Lamy nommée en date du 24 septembre 2020 ;
- Monsieur Tanguy de Franclieu nommé en date du 27 juillet 2020 ;
- Madame Thaima Samman nommée en date du 16 avril 2021 ; et
- Madame Louise Tingström nommée en date du 16 avril 2021.

Monsieur Denis Thébaud a souhaité ne pas voir renouvelé son mandat de membre du Conseil de surveillance lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2021. Denis Thébaud renouvelle sa confiance en Neology Holding dont il reste actionnaire.

Directoire

Depuis le 31 mars 2021, la composition du Directoire n'a pas été modifiée. Elle est la suivante à la date du présent rapport :

- Monsieur Christophe Nobileau nommé membre du Directoire en date du 24 septembre 2020 et Président du Directoire le 23 octobre 2020 ;
- Monsieur Luc Heninger nommé en date du 1^{er} janvier 2016 ;
- Monsieur Thomas Barrau nommé en date du 29 juin 2018 ; et
- Monsieur John Bert nommé en date du 1^{er} janvier 2016.

Comité exécutif

A la date du présent rapport, la composition du Comité exécutif est la suivante :

- Monsieur Christophe Nobileau ;
- Monsieur Luc Heninger ;
- Monsieur Thomas Barrau ;
- Monsieur John Bert ;
- Madame Laure d'Hauteville ;
- Monsieur Philippe Perthuis ;

Le 28 septembre 2021, la Société a annoncé la nomination de Madame Laure d'Hauteville en qualité de Directrice Financière du Groupe et membre du Comité Exécutif pour succéder à Monsieur Jean-François Busnel.

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

Le Directoire de la Société, réuni le 16 avril 2021, après avoir obtenu l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, a autorisé son Président, en vertu de la Sixième Résolution de l'Assemblée Générale

Mixte du 16 avril 2021, à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions, aux fins de couverture des objectifs suivants :

- la conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- l'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action).

Ce programme de rachat, comme le précédent, est mis en œuvre au travers du mandat confié à Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement.

Celui-ci peut acheter aux dates qu'il juge opportunes un nombre maximal de 250.000 actions aux conditions de prix autorisées par l'Assemblée Générale Mixte, étant précisé que le nombre de ses propres actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra pas dépasser 10% du capital social à la date considérée et que le nombre d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital social. Ce programme expirera au plus tard le 15 octobre 2022.

Au 30 septembre 2021, 2.219 actions de la Société ont été rachetées en exécution du programme de rachat mis en œuvre le 16 avril 2021.

Augmentation de capital

Par décision du Président du Directoire de la Société, faisant usage de la subdélégation qui lui a été conférée par le Directoire lors de sa réunion en date du 18 mai 2021 en vertu et dans les limites de (i) l'autorisation du Conseil de surveillance de la Société accordée au Directoire et (ii) la délégation de compétence conférée par la dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte en date du 16 avril 2021, la Société a émis 1.050.000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale unitaire de 1,20 euro, au profit de catégories de bénéficiaires, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce et à la dixième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 16 avril 2021.

Cette augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société au profit d'une catégorie de bénéficiaires pour un montant de 70,35 M€, via la construction accélérée d'un livre d'ordres.

Financement bancaire

Le 20 juillet 2021, la Société a signé un nouveau financement de 140 millions d'euros qui se structure de la façon suivante :

- Un crédit syndiqué bancaire de quatre-vingts millions auprès d'un pool de sept établissements bancaires avec une tranche amortissable, une tranche in fine et un crédit renouvelable avec des maturités jusqu'à 6,5 ans ;
- Un Euro PP de cinquante millions d'euros souscrit auprès de 3 investisseurs institutionnels avec une maturité de sept ans in fine ;
- Un prêt de dix millions d'euros auprès de Bpifrance.

Evolution du capital social

Le 31 mars 2021, le capital s'élevait à 6.395.930,40 euros et était composé de 5.329.942 actions de 1,20 € de valeur nominale. Le 30 septembre 2021, le capital s'élevait à 7.712.802 euros et était composé de 6.427.335 actions de 1,20 € de valeur nominale.

Les augmentations de capital suivantes sont intervenues entre le 1er avril et le 30 septembre 2021 :

- Le Président du Directoire, par décision en date du 21 mai 2021, a constaté l'augmentation de capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires, résultant des décisions du Directoire et du Président du 18 mai 2021, prises sur délégation de compétence de l'Assemblée générale du 16 avril 2021, d'un montant de 1.260.000 euros et a effectué les modifications statutaires corrélatives ;

Cette augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société au profit d'une catégorie de bénéficiaires pour un montant de 70,35 M€, via la construction accélérée d'un livre d'ordres.

- Le 26 juin 2021, le Président du Directoire, sur délégation du Directoire du 23 juin 2021, a constaté l'augmentation de capital d'un montant de 720 euros résultant de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement au titre du plan "AGA-2019-01-3" ;
- Le 1^{er} juillet 2021, le Président du Directoire, sur délégation du Directoire du 23 juin 2021, a constaté l'augmentation de capital d'un montant global de 43.791,60 euros résultant de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement au titre des plans "AGA-2020-01" et "AGA-2020-02" ;
- Le 29 juin 2021, 250 actions ont été créées à la suite de l'exercice par un bénéficiaire de 250 options de souscriptions d'actions émises dans le cadre du Plan SO 2019 par le Directoire en date du 11 mars 2019 faisant usage de la délégation accordée par l'Assemblée Générale en date du 27 septembre 2018. L'exercice de ces 250 options de souscriptions d'actions et l'augmentation de capital corrélative ont été constatés par le Directoire lors de sa réunion en date du 24 septembre 2021 ; et
- Le Directoire, lors de sa réunion en date du 24 septembre 2021, a constaté l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées au titre (i) du plan "AGA 2018-3" pour un montant de euros 5.400 euros, (ii) du plan "AGA 2018-4" d'un montant de 2.100 euros et l'augmentation de capital résultant de l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées au titre (iii) du plan "AGA 2019-01-1" d'un montant de 720 euros, (iv) du plan "AGA 2019-01-2" d'un montant de 240 euros, (v) du plan "AGA 2020-5" d'un montant de 3.600 euros.

Ainsi, au 30 septembre 2021, le capital social s'élevait à 7.712.802 euros et était composé de 6.427.335 actions de 1,20 € de valeur nominale.

Enquête de la Commission Européenne : paiement de l'amende

La Société a reçu, en avril 2019, une communication des griefs de la Commission Européenne dans le cadre de son enquête ouverte le 2 février 2017 visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo dont Focus Home Interactive. Ces griefs portent essentiellement sur les restrictions techniques et contractuelles qui auraient eu pour effet de limiter la circulation de jeux PC en Europe.

Le 9 novembre 2020, la Société a annoncé être en mesure d'estimer le montant de l'amende qui lui sera infligée par la Commission Européenne. Ce montant, correspondant à un risque maximum estimé à 3 millions d'euros, a été constaté dans les comptes au 30 septembre 2020 sous forme d'une provision pour risques.

Le 20 janvier 2021, la Société a été informée par la Commission Européenne qu'une amende d'un montant de 2,9 millions d'euros lui serait finalement appliquée. La provision pour risque n'ayant plus d'objet celle-ci a été reprise et l'amende constatée en dettes au 31 mars 2021.

La Société indique avoir payé le montant total de l'amende le 12 juillet 2021.

Notification d'un contrôle fiscal

La Société s'est vue notifiée en date du 22 juin 2021 un contrôle fiscal. Le contrôle étant en cours, la Société n'a pas été notifiée des conclusions du contrôle par l'administration fiscale.

1.3. Evènements postérieurs au 30 septembre 2021

Prise de participation majoritaire dans le studio Douze-Dixièmes

Le 21 octobre 2021, Focus Home Interactive a annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans le studio Douze-Dixièmes, composé de créateurs issus du cinéma d'animation et du jeu vidéo. Leur premier jeu, **Shady Part of Me**, un jeu unique publié par Focus Home Interactive, avait été particulièrement bien accueilli par la critique et le public (score utilisateur Steam 94/100).

Evolution du capital social depuis le 30 septembre 2021

Augmentation de capital résultant de l'exercice de stock-options et de l'acquisition définitive d'actions gratuites

Postérieurement au 30 septembre 2021, à la suite de l'exercice de stock-options et de l'acquisition définitive d'actions gratuites, le Directoire a constaté :

- en date du 11 octobre 2021, l'augmentation de capital social résultant de l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées au titre du plan "AGA 2018-01" d'un montant de 7.200 euros et du plan "AGA 2018-02" d'un montant de 2.100 euros ;
- en date du 24 novembre 2021, l'augmentation de capital social résultant de l'exercice de 250 stock-options consenties par le Directoire le 11 mars 2019, d'un montant de 300 euros ;
- en date du 12 janvier 2022, l'augmentation de capital social résultant de l'exercice de 250 stock-options consenties par le Directoire le 11 mars 2019 et de l'exercice de 200 stock-options consenties par le Directoire le 12 septembre 2017, d'un montant total de 540 euros.

Augmentation de capital réservée aux salariés

La Société a annoncé le 19 novembre 2021, une augmentation de capital réservée aux salariés.

Conformément à la 17^{ème} résolution votée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 23 septembre 2021, le Conseil de surveillance de Focus Home Interactive a autorisé le Directoire du Groupe à décider une augmentation de capital au profit des salariés de la Société ayant une ancienneté de plus de 3 mois.

Conformément à la décision du Directoire du 18 novembre 2021, le montant maximum de l'augmentation de capital au profit des salariés s'élève à 64.608 euros, soit 53.840 actions.

Cette augmentation de capital réservée aux salariés a été souscrite à hauteur de 11.097,60 euros, entraînant ainsi l'émission de 9.248 actions nouvelles, et sa réalisation définitive a été constatée par le Directoire le 19 janvier 2022.

Ainsi, à la date du présent rapport, le capital social de la Société s'élève à 7.734.039,60 euros et est composé de 6.445.033 actions de 1,20 € de valeur nominale.

Warhammer 40,000: Space Marine 2 dévoilé en exclusivité mondiale sur la scène des Game Awards 2021

La Société a annoncé le 10 décembre 2021 la sortie d'un nouveau titre édité par Focus Home Interactive, développé par Saber Interactive en partenariat avec Games Workshop : **Warhammer 40,000: Space Marine 2**.

Très attendu par les joueurs du monde entier, le jeu sortira sur PlayStation 5, Xbox Series X|S et PC. **Warhammer 40,000: Space Marine 2** est le nouveau jeu d'action issu de la célèbre franchise éponyme. Alors que le premier opus vient de fêter ses 10 ans, sa suite a été dévoilée en avant-première lors de la cérémonie des Games Awards. Geoff Keighley (Producteur Exécutif et hôte des Games Awards), Tim Willits (Quake, Doom, Rage...) et Clive Standen (Vikings, Taken) dans le rôle iconique du Capitaine Titus - étaient présents au Los Angeles Microsoft Theater pour célébrer l'annonce sur scène.

Rachat d'actions propres

Dans le cadre de la poursuite du rachat par la Société de ses propres actions, à la suite de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions le 16 avril 2021 aux fins (i) de conservation des actions et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport et (ii) d'annulation totale ou partielle des actions par voie de réduction

du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action), le nombre d'actions rachetées par la Société depuis le 1^{er} octobre 2021 et à la date d'établissement des annexes s'élève à 113.897 actions.

1.4. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations et hypothèses se rapportent notamment à :

- L'évaluation des actifs incorporels en particulier des jeux ;
- L'évaluation des compléments de prix à verser et l'estimation de la probabilité de les verser dans le cadre des acquisitions de sociétés faites par le groupe ;
- La détermination des provisions pour risques et charges ;
- Les provisions pour dépréciations des stocks.

1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées majoritairement des investissements réalisés auprès des studios dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux, et autres investissements dans les jeux, que la propriété intellectuelle « IP » soit acquise par le Groupe ou non. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement de financement selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites « Milestones ».

Lors du lancement des jeux, le montant total investi est amorti sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois. Cet amortissement peut être modifié dans le cas où les ventes attendues ne permettront pas de recouper le minimum garanti. Dans le cas où les royalties à payer dépassent le minimum garanti, Focus paie des royalties complémentaires qui sont enregistrés en compte de résultat.

Figurent également en immobilisations incorporelles les développements de jeux réalisés par les filiales Deck13, Streum On Studio et Dotemu.

Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Concessions, brevets, licences : | Linéaire 3 ans |
| - Droit de propriété intellectuelle : | Dégressif sur 12 mois |
| - Installations générales, agencements et aménagements : | Linéaire 8 ans – 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | Linéaire 5 à 8 ans |

Les actifs immobilisés incorporels et corporels peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

1.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- le compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Dans le cadre de programme de rachat d'action, la provision pour dépréciation est éliminée en consolidation.

1.7. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « coût moyen pondéré » (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociés.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque semestre, le Groupe procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de FHI et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1.8. Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1.9. Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des autres créances sociales et fiscales.

1.10. Opérations en devises

Le Groupe a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

Le Groupe s'engage dans les opérations de couverture de risque de change. Cette couverture vise les encaissements en USD et en GBP et est souscrite en fonction des prévisions de flux entrants d'USD et GBP révisées en cours d'année.

Au 30 septembre 2021, le Groupe a souscrit des contrats de couverture en-cours pour des engagements de vente de 3,5 M USD (aucun engagement en GBP). Les cours garantis des différents contrats sont compris entre 1,1915 USD et 1,1730 USD pour 1 euro.

1.11. Provision pour risques

Une provision est reconnue lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé,
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients. Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

1.12. Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite. La provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée conformément à la méthode de référence.

Les salariés français du Groupe bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par Le Groupe, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements du Groupe pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans le Groupe.

1.13. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffres d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1.14. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est exclusivement composé de ventes de jeux-vidéos sur support physique ou dématérialisé.

- a) **Produits physiques (ventes retail) :** Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.
- b) **Produits dématérialisés (ventes digitales) :** Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet du Groupe ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1.15. Coûts des ventes

Le coût des ventes comprend les coûts externes suivants :

- les redevances dues aux studios de développement par jeu vidéo, comprenant les redevances complémentaires correspondant à un pourcentage de la rentabilité d'un titre, une fois les investissements dans les jeux et les coûts de fabrication recoupés.
- le coût de fabrication des produits vendus, y compris les droits de fabrication versés aux consoliers,
- les royalties sur licences dus à des tiers dès lors que la propriété de la licence n'appartient pas aux studios de développement,
- les provisions sur stocks,
- les coûts de transport,
- les provisions pour risque retour clients et de perte à terminaison sur jeu (cf. 1.10),
- les coûts liés aux jeux cédés : le Groupe peut être amené à céder des droits sur jeux pour lesquels il a déjà investi. La charge correspondant aux sommes engagées est alors comptabilisée en coûts liés aux jeux cédés.

Les coûts de développement des jeux sont constitués d'une part de la charge d'amortissement des financements prévus contractuellement et versés aux studios avant ou après le lancement des jeux, d'autre part des éventuels coûts des jeux annulés. Le Groupe peut parfois investir des sommes dans des maquettes ou débuts de production de jeux. Si la valeur commerciale du jeu ne justifie pas l'investissement dans son développement, le jeu n'est pas commercialisé et la charge correspondant aux sommes engagées est alors comptabilisée en coûts liés aux jeux annulés.

Se référer à la note 1.5 concernant les modalités d'amortissement des coûts de développement pour les jeux commercialisés.

1.16. Coûts de production

Cette destination comprend les dépenses des équipes de suivi de production, y compris les salaires, charges et accessoires et les coûts externes de production (traduction, labélisation, et les tests de contrôle de qualité).

1.17. Frais de marketing & commercialisation

Cette destination comprend toutes les dépenses de marketing et de commercialisation, y compris les salaires, charges et frais accessoires des équipes dédiées, les divers coûts externes engagés dans le cadre des opérations de marketing et de commercialisation des jeux ainsi que les provisions pour créances douteuses.

1.18. Frais généraux et administratifs

Cette destination comprend toutes les dépenses administratives et de frais généraux, y compris les salaires et charges des équipes dédiées ainsi que toutes les autres charges non affectées ni au coût des ventes, coût de production ou au coût de marketing et de commercialisation.

1.19. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change liés aux actifs et passifs financiers.

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les frais d'émission des emprunts ont été étalés sur la durée des emprunts. Le solde résiduel à la clôture est présenté dans le poste « autres créances ».

1.20. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes et non-liées aux investissements dans les jeux.

1.21. Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2 **PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION**

2.1 **Critères de consolidation**

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération ou de la création d'une filiale.

Focus Home Interactive a acquis deux sociétés au cours de l'exercice :

- la société Stream On Studio le 20 avril 2021,
- et la société Dotemu le 30 septembre 2021.

Entreprise	Siège	N° Siret	Contrôle	Intérêt	Méthode *
Deck 13 Interactive GmbH	Gervinusstr. 18-22 · 60322 Frankfurt am Main	N/A	100%	100%	IG
Deck 13 Production GmbH	Gervinusstr. 18-22 · 60322 Frankfurt am Main	N/A	100%	100%	IG
Focus Home Interactive USA LLC	1617 JFK Blvd. Suite 555 Philadelphia, PA 19103 USA	N/A	100%	100%	IG
STREUM ON STUDIO	1 avenue de Lattre de Tassigny, 94130 Nogent-sur-Marne	49906163800049	60%	60%	IG
DOTEMU	79 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris	53535584600028	77,5%	77,5%	IG

* Intégration globale

2.2 **Méthode de consolidation**

L'ensemble des filiales est consolidé selon la méthode d'intégration globale dans la mesure où Focus Home Interactive France exerce sur cette entité un contrôle exclusif. La consolidation est réalisée directement par la société-mère consolidante.

2.3 **Entrée de périmètre**

Lors de la première consolidation d'une entreprise, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres (qui comprennent les frais d'acquisition nets d'IS) et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue un écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont soit i) amortis linéairement sur leur durée d'utilisation s'ils ont une durée de vie limitée soit, ii) font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois à chaque clôture s'ils ont une durée d'utilisation non limitée.

Des tests de dépréciation sont systématiquement mis en œuvre en cas d'indice de perte de valeur.

En cas de contrats d'acquisition disposant de clauses de compléments de prix, ces derniers sont estimés par la Direction à la date de première consolidation de la manière la plus fiable possible, conformément aux termes définis dans les accords. Si leur versement est jugé probable dans le cadre de l'arrêté des comptes, ils sont pris en compte dans le coût d'acquisition des titres.

Les estimations initiales des composantes variables du prix d'acquisition, effectuées à la date de première consolidation, sont révisées à chaque clôture annuelle par la Direction, ou lorsqu'elles deviennent mesurables de manière fiable pour la première fois après cette date. Le coût d'acquisition des titres est corrigé en conséquence.

Les sociétés Stream On Studio et Dotemu, ont été acquises respectivement le 20 avril 2021 et le 30 septembre 2021. Ces acquisitions ont conduit à constater des écarts d'acquisition provisoires.

Les acquisitions de Stream On Studio et Dotemu de l'exercice et celle de Deck13 au cours de l'exercice précédent sont assorties de clauses de compléments de prix conditionnées à des indicateurs multicritères.

2.4 Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables applicables en France et sont, le cas échéant, retraités afin que les méthodes comptables soient harmonisées.

2.5 Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés.

2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours journaliers.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique réserve de conversion.

2.7 Opérations en crédit-bail

Les contrats de crédit-bail n'ont pas de caractère significatif et n'ont pas fait l'objet de retraitements spécifiques dans les comptes consolidés.

2.8 Impôts différés

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

2.9 Date de clôture des comptes

Le groupe clôture ses comptes annuels au 31 mars, et ses comptes semestriels au 30 septembre.

La filiale Dotemu clôturait ses comptes annuels au 31 décembre de chaque année, cependant après un exercice exceptionnel de 15 mois, la société a décalé sa date de clôture au 31 mars 2022.

Les autres filiales du groupe clôturent également leurs comptes annuels au 31 mars.

3 EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN, DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

3.1 Ecarts d'acquisition

Goodwill	30/09/2021	31/03/2021	Variation
Valeur brute	69 316	6 258	63 058
Impairment	(51)	(51)	0
Valeur nette	69 265	6 207	63 058
<i>Dont Dotemu</i>	<i>60 453</i>	<i>0</i>	<i>60 453</i>

Le groupe a fait l'acquisition le 30 septembre 2021 de 77,5% des titres de la société DOTE MU pour montant total de 53,5 millions d'euros payés le 30 septembre 2021 dont un paiement différé de 15 millions d'euros (sous compte séquestre), libérable à fin décembre 2022 en fonction de la date de sortie d'un jeu. Le contrat d'acquisition prévoit également un complément de prix conditionné à des indicateurs multicritères.

(En milliers d'euros)	Dotemu
Coût d'acquisition des titres	64 923
Juste valeur de l'actif net acquis	4 471
Ecart d'acquisition	60 453

Le coût d'acquisition tient compte des frais d'acquisition nets d'IS et complément de prix conditionné à des indicateurs multicritères, estimé comme hautement probable et de manière fiable par la Direction dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels.

Au 30 septembre 2021, la valorisation provisoire des actifs et passifs acquis se détaille comme suit :

	Dotemu
Immobilisations incorporelles	4 795
Immobilisations corporelles	46
Immobilisations financières	30
Clients et comptes rattachés	1 340
Autres créances et comptes de régularisation	1 550
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 699
Total Actif	9 460
Dettes financières	14
Autres dettes et comptes de régularisation	1 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 223
Total Passif	3 691
Actif net	5 768
% détention	77,5%
Actif net acquis	4 471

L'acquisition de Streum On Studio a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition provisoire de 2 605 k€.

L'exercice d'évaluation des actifs et passifs identifiables de Dotemu et Streum on Studio est en cours et devrait être finalisé dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés du groupe au 31 mars 2022.

3.2 Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent les investissements dans les outils de travail du Groupe.

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent également les montants versés aux studios prestataires au titre de jeux développés ou en cours de développement et dont le Groupe possède des droits de propriété intellectuelle.

	31/03/2021	Entrée périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Dotations & amortissements	30/09/2021
Coûts de développement des jeux	31 660	4 279	6 209	(448)	25 745	0	67 445
Concessions, brevets, logiciels, marques	755	561	524	(1)	1	0	1 840
Autres immobilisations incorporelles	133	0	0	0	0	0	133
Coûts de développement des jeux en cours	61 256	3 389	18 036	0	(21 229)	0	61 452
Autres Immobilisations incorporelles en cours	326	0	0	0	(326)	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	94 131	8 229	24 768	(449)	4 192	0	130 871
Amortissements et dépréciations des jeux	(25 580)	(2 954)	0	198	(4 422)	(23 054)	(55 812)
Amortissements et dépréciations brevets, licences, marques, logiciels	(759)	(479)	0	1	8	(42)	(1 270)
Amortissements et dépréciations autres immobilisations incorporelles	(133)	0	0	0	0	0	(133)
AMORT IMMO INCORPORELLES	(26 472)	(3 433)	0	198	(4 414)	(23 095)	(57 215)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	67 659	4 797	24 768	(250)	(222)	(23 095)	73 656

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/03/2021	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	30/09/2021
Constructions et agencements	220	0	0	0	220
Autres immobilisations corporelles	1 906	217	171	(27)	2 267
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 126	217	171	(27)	2 487
Amort constructions et agencements	(154)	(0)	(11)	0	(165)
Amort Autres immobilisations corporelles	(1 257)	(148)	(202)	59	(1 548)
AMORT IMMO CORPORELLES	(1 411)	(148)	(213)	59	(1 713)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	716	69	(42)	32	774

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique.

3.4 Immobilisations financières

	31/03/2021	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	30/09/2021
Titres des sociétés non consolidées	1	0	1	0	2
Dépôts de garantie	1 114	41	499	(133)	1 521
Compte de liquidité - Gilbert Dupont	320	0	0	(207)	113
Autres immobilisations financières	0	3	0	0	3
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	1 434	44	500	(340)	1 638
Dépréciation des titres non consolidés	(1)	0	0	0	(1)
Dépréciation dépôts de garantie	0	0	(25)	0	(25)
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	1 434	44	475	(340)	1 613

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux emprunts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

3.5 Stocks

	30/09/2021			31/03/2021
	Brut	Provision	Net	Net
MP, fournitures et autr. Appro.	54	0	54	0
En-cours de production	113	0	113	0
Produits finis	1 550	(67)	1 484	579
Marchandises	372	(0)	372	947
TOTAL DES STOCKS	2 089	(67)	2 023	1 526

A la clôture semestrielle, le Groupe procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 30 septembre 2021, une dotation de 67 K€ et une reprise de 245 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact positif de 178 K€ sur le résultat d'exploitation.

3.6 Clients et comptes rattachés

	30/09/2021			31/03/2021
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	19 166	(34)	19 132	15 381
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	19 166	(34)	19 132	15 381

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

3.7 Autres créances et comptes de régularisation

	30/09/2021			31/03/2021
	Brut	Provision	Net	Net
Avances et acomptes versés	1 217	-	1 217	316
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	
Créances sociales et fiscales	8 923	-	8 923	2 464
Impôts différés actif	627	-	627	606
Autres créances diverses	2 432	-	2 432	0
Charges constatées d'avance	2 149	-	2 149	3 130
Instruments de couverture de change	0	-	0	66
Ecart de conversion actif	303	-	303	153
TOTAL AUTRES CREANCES	15 651	0	15 651	6 736
<i>Dont :</i>				
- A moins d'un an	15 651	0	15 651	6 736
- A plus d'un an et moins de cinq ans				
- A plus de cinq ans				

Impôts différés actifs

Les impôts différés se décomposent comme suit :

	31/03/2021	variation de périmètre	Variation	30/09/2021
Différences temporaires	606	364	(343)	627
IDA	606	364	(343)	627
IDP	0	0	0	0
Impôt différés	606	364	(343)	627

Autres créances

Les autres créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances sociales et fiscales concernent essentiellement les crédits de TVA et la TVA à régulariser sur les écritures de clôture (ex. TVA sur FNP).

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

	30/09/2021	31/03/2021
Abonnements et locations	326	278
Cotisations et autres frais	1 023	233
Jeux non sortis	799	2 619
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 149	3 130

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing et de production (localisation et test) pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

3.8 Trésorerie

	30/09/2021	31/03/2021
Valeurs Mobilières	0	0
Disponibilités	82 456	19 497
Trésorerie brute	82 456	19 497
Découvert bancaire	0	0
Trésorerie nette	82 456	19 497
Gain/Perte latente sur instruments financiers	0	0
Trésorerie y compris Gain/Perte latent sur instruments financiers	82 456	19 497

3.9 Capitaux propres consolidés

Au 30 septembre 2021, le capital du Groupe Focus Home Interactive est composé de 6 427 335 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	5 329 942	1,2
Actions émises pendant l'exercice	1 097 393	1,2
En fin d'exercice	6 427 335	1,2

Actions propres

Les actions propres au 30 septembre 2021 s'élèvent à 133 069 actions, correspondant au programme de rachat d'actions propres pour 127 590 actions et aux titres achetés dans le cadre du programme de liquidité mis en place par le Groupe pour 5 479 actions.

3.10 Capital potentiel – Instruments dilutifs

Le Groupe a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital. Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée.

a) **Attributions d'actions gratuites (AGA)**

Attribution gratuite d'actions						
Date d'autorisation	11/10/2018	26/06/2019	23/06/2020	27/07/2020	17/12/2020	26/01/2021
Date de vesting	Par 1/3 jusqu'en 2022	Variable jusqu'en 2023	Par moitié jusqu'en 2022	Septembre 2021	Décembre 2024	Décembre 2024
Fin de période de rétention	Jusqu'en 2023	Jusqu'en 2024	Jusqu'en 2023	Jusqu'en 2022	Jusqu'en 2026	Jusqu'en 2026
Quantités attribuées	48 600	5 600	97 580	3 000	70 000	75 375
Quantités annulées	4 050	800	24 594	-	-	2 750
Quantités encore en période d'acquisition au 30/09/2021	1 750	1 600	36 493	-	70 000	72 625
Quantités encore en période de rétention au 30/09/2021	14 000	1 400	36 493	3 000	-	-

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 30 septembre 2021.

b) **Options de souscription d'actions**

Au cours de ce semestre, 250 options de souscription d'actions ont été exercées :

Stock options		
Date d'autorisation	06/10/2017	26/06/2019
Date butoire d'exercibilité	06/10/2022	26/06/2024
Prix d'exercice	21,3	18,5
Quantités autorisées	25 000	25 000
Quantités attribuées	7 450	15 750
Quantités annulées	500	
Quantités exercées	1 250	750
Quantités résiduelles au 30/09/2021	5 700	15 000

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 30 septembre 2021.

c) **Bons de souscription d'actions**

Il n'existe aucun plan de BSA en vigueur au 30 septembre 2021.

3.11 **Provisions pour risques et charges**

	31/03/2021	Entrée périmètre	Dotations	Reprises	30/09/2021
Provision pour risques	1 384	0	313	(312)	1 384
Provisions pour garanties	2	0	0	0	2
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	318	0	52	0	370
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 704	0	365	(312)	1 757

Les provisions pour risques correspondent essentiellement à la provision pour risque de change, provision pour risques de retours clients et la provision pour charges sociales sur actions gratuites.

3.12 Emprunts et dettes financières

	31/03/2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	Entrée de périmètre	30/09/2021
Emprunts bancaires (hors découvert)	11 246	61 710	(8 156)	14	64 814
- dont à moins d'un an	1 076				1 460
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	6 933				17 704
- dont à plus de 5 ans	3 237				45 651
Revolving	1 250				1 250
Interets courus (sur autres empr. & dettes assim.)	10	290	(6)		294
Découvert bancaire et autres dettes court terme	10	0	0		10
Endettement financier	12 516	62 000	(8 162)	14	66 369
Trésorerie	19 497				82 456
Compléments de prix	0				10 500
ENDETTEMENT NET	(6 981)	62 000	(8 162)	14	(5 587)

L'endettement financier brut hors découverts bancaires inclut un prêt senior et quatre prêts BPI.

Les emprunts BPI sont libellés en Euros et à taux fixe.

Le prêt senior est libellé en Euros avec des marges variables liées aux ratios de levier de Focus et indexées à Euribor. Cet emprunt est assorti de covenants financiers.

Au 30 septembre 2021, il reste au Groupe à rembourser en date du 28 février 2022 une ligne de revolving auprès de la BPI dont le taux est indexé sur Euribor 3 mois pour la somme 1,25 M€.

L'endettement net inclut la trésorerie et les dettes liées aux compléments de prix à verser dans le cadre des acquisitions de société par le groupe.

3.13 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se présentent comme suit :

	30/09/2021	31/03/2021
Dettes fournisseurs	8 389	3 058
Factures non parvenues	8 930	2 221
Factures non parvenues - studios	17 452	18 137
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	34 771	23 416

Au 30 septembre 2021, les factures non parvenues- studios ne concernent que les factures à recevoir au titre des royalties complémentaires relatives aux rapports de vente envoyés aux studios dans les 45 jours suivants la date de clôture.

3.14 Autres dettes

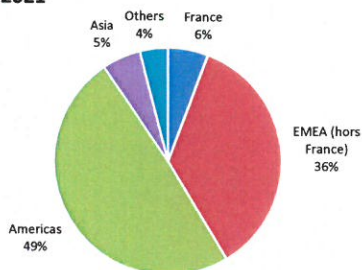
	30/09/2021	31/03/2021
Dettes sur immobilisations	0	727
Dettes fiscales et sociales	3 861	6 152
Impôts différés passif	0	0
Autres dettes (dont avances et acomptes reçus)	13 241	5 610
Produits constatés d'avance	629	66
Ecart de conversion passif	147	427
TOTAL AUTRES DETTES	17 877	12 981
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>17 877</i>	<i>12 981</i>

Les « autres dettes (dont avances et acomptes reçus) » sont essentiellement composées des compléments de prix liées aux acquisitions du Groupe ainsi que des avoirs à établir aux clients découlant de leurs conditions contractuelles.

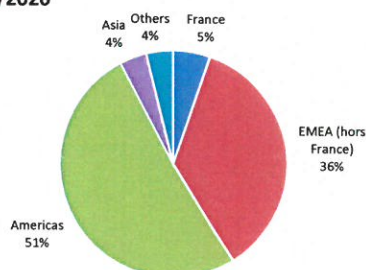
3.15 Ventilation du chiffre d'affaires

A. Répartition des ventes par zones géographiques

30/09/2021



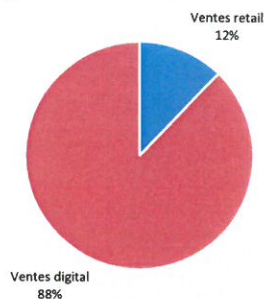
30/09/2020



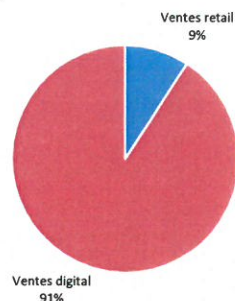
Zone géographique	30/09/2021		30/09/2020		Variation	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
France	4 860	6%	5 278	5%	-418	-8%
EMEA (hors France)	30 371	36%	35 513	36%	-5 142	-14%
Amériques	41 841	49%	55 134	51%	-13 293	-24%
Asie	4 679	5%	3 863	4%	816	21%
Autres	3 389	4%	3 822	4%	-433	-11%
Total	85 141	100%	103 610	100%	-18 469	-18%

B. Répartition par canal de ventes

30/09/2021



30/09/2020



Canal de vente	30/09/2021		30/09/2020		Variation	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
Ventes retail	10 396	12%	9 275	9%	1 121	12%
Ventes digital	74 745	88%	94 335	91%	19 590	-21%
Total	85 141	100%	103 610	100%	18 469	-18%

3.16 Coût des ventes

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Coût de fabrication & accessoires	3 931	2 767	1 165
Redevances studios	35 682	50 667	(14 985)
Coûts de développement de jeux	23 595	17 782	5 812
TOTAL COUT DES VENTES & FRAIS DE DEVELOPPEMENT	63 208	71 216	(8 009)

3.17 Coût de production

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Charges Externes de Production	1 252	577	675
Frais Internes de production (Salaires & Allocations)	1 574	3 011	(1 437)
TOTAL COUT DE PRODUCTION	2 826	3 588	(762)

Se référer à la note 1.14 pour la définition de ces postes.

3.18 Frais de marketing et de commercialisation

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Charges Externes de Marketing & Commercialisation	5 457	3 525	1 932
Frais et charges liés aux créances (1)	(241)	34	(275)
Frais Internes Marketing et Commercialisation (Salaires & Allocations)	2 686	2 823	(137)
TOTAL FRAIS DE MARKETING & COMMERCIALISATION	7 902	6 382	1 520

(1) dont 175 K€ de gains de change sur créances et dettes commerciales

3.19 Frais généraux et administratifs

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Autres charges liées au personnel	104	4	100
Loyers, charges locatives et frais annexes	879	671	208
Frais Informatiques & Téléphoniques	329	346	(17)
Services Bancaires	189	94	95
Taxes et Impôts hors IS	432	824	(392)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	767	1 204	(437)
Frais Internes administratifs (Salaires & Allocations)	1 164	1 184	(20)
Dotation aux Amortissements	195	126	69
TOTAL DES FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	4 057	4 453	(396)

3.20 Charges de personnel

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Frais de production	3 707	2 832	874
Frais de marketing et commercialisation	2 469	2 517	(48)
Frais généraux et administratifs	1 194	1 078	116
Charges de personnel avant activation	7 370	6 428	942
Activation liée au développement des jeux	(2 566)	(1 170)	(1 396)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	4 804	5 258	(454)

3.21 Variation nette des amortissements et provisions

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR NATURE	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Dotation nette aux amortissements et dépréciations :			
- sur immobilisations incorporelles	23 093	16 907	6 186
- sur immobilisations corporelles	153	112	41
Total dotations aux amortissements	23 246	17 019	6 227
Dotation aux provisions d'exploitation :			
- sur stocks	65	184	(119)
- sur actif circulant (hors stocks)	3	13	(9)
- sur risques et charges	313	686	(373)
- pour garantie	0	47	(47)
- sur risques et charges (hors risque retour)	52	41	11
Dotation aux provisions financières :			
- risque pour pertes de changes	0	176	(176)
Dotation aux provisions exceptionnelles :			
- sur risques et charges	0	3 029	(3 029)
Total dotation aux provisions	433	4 176	(3 743)
Reprises de provisions d'exploitation :			
- sur stocks	243	375	(132)
- sur actif circulant (hors stocks)	0	0	0
- sur risques et charges	21	371	(350)
- pour garantie	0	0	0
Reprise de provisions financières :			
- risque pour pertes de changes	153	11	142
Reprise de provisions exceptionnelles :			
- sur risques et charges	138	0	138
Total reprises de provisions	556	758	(202)
Total dotations aux provisions nettes des reprises	(123)	3 419	(3 542)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	23 124	20 438	2 686

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR DESTINATION	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Dotation nette aux amortissements et dépréciations :			
- sur frais de production	23 251	16 893	0
- sur frais généraux et administratifs	(5)	126	(131)
- sur coût des ventes	0	0	0
Total dotations nettes aux amortissements	23 246	17 019	6 228
Dotation aux provisions :			
- sur coût des ventes & frais de développement	4	448	(445)
- sur frais de production	150	87	(87)
- sur frais de marketing et commercialisation	190	131	(131)
- sur frais généraux et administratifs	90	34	(34)
- exceptionnelles	0	3 477	(3 477)
Total dotation aux provisions	433	4 177	(3 744)
Reprises de provisions :			
- sur coût des ventes & frais de développement	418	24	0
- sur frais de production	0	38	(38)
- sur frais de marketing et commercialisation	0	9	(9)
- sur frais généraux et administratifs	0	0	0
- exceptionnelles	138	686	(548)
Total reprises de provisions	556	758	(202)
Total dotations aux provisions nettes des reprises	(123)	3 419	(3 542)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	23 124	20 438	2 686

3.22 Résultat financier

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Gain de change	295	62	233
Reprises d'amortissements et provisions	153	11	142
Autres produits financiers	13	(1)	14
Produits financiers	462	73	389
Perte de change	75	1 458	(1 383)
Intérêts financiers	342	48	294
Dotations aux amortissements et provisions	90	176	(86)
Autres charges financières	228	2	226
Charges financières	734	1 683	(949)
RESULTAT FINANCIER	(271)	(1 610)	1 338

3.23 Résultat exceptionnel

	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Reprises d'amortissements et provisions	138	0	138
Produits de cession d'immobilisations	0	0	0
Autres produits exceptionnels	167	0	167
Produits exceptionnels	305	0	305
Dotations aux amortissements et provisions	0	3 030	(3 030)
Valeur nette des éléments d'actifs cédés	0	3	(3)
Autres charges exceptionnelles	448	102	346
Charges exceptionnelles	448	3 136	(2 688)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(143)	(3 136)	2 993

Au 30 septembre 2020, les provisions exceptionnelles de 3 030 K€ correspondaient à la provision pour le montant estimé de l'amende liée à l'enquête de la Commission Européenne. Cette provision a été extournée à la suite du règlement de l'amende.

Les autres charges exceptionnelles correspondent aux frais de due diligence relatifs à des projets d'acquisition avortés.

3.24 Résultat net par action

	30/09/2021	30/09/2020
Capital social	7 713	6 386
Nombre d'actions	6 427 335	5 321 592
<i>Nombre d'actions pondérées hors actions propres</i>	<i>6 294 266</i>	<i>5 309 590</i>
<i>Nombre d'actions dilutives</i>	<i>203 168</i>	<i>128 236</i>
Nombre d'actions diluées	6 497 434	5 437 826
Résultat net	5 457	8 888
Résultat net par actions pondérées	0,87	1,67
Résultat net dilué par actions	0,84	1,63

3.25 Impôt sur les bénéfices

	30/09/2021	30/09/2020
Actifs d'impôts différés	627	307
Passifs d'impôts différés	0	(12)
Impôts différés au bilan	627	295
Impôt exigible	1 027	4 825
Impôt différés	343	(221)
Charge d'impôt	1 370	4 604

Tableau de rationalisation du taux effectif d'impôt

Résultat Courant avant Impôt	6 895
Impôts Courants	(1 027)
Impôts Différés	(343)
Charge d'Impôt Totale	(1 370)
Taux Effectif d'Impôt	19,88%
Taux Standard Groupe	26,50%
Charge d'Impôt Théorique	(1 827)
Différence Théorique / Réelle	(457)
Éléments expliquants la différence entre la charge d'impôt théorique et réelle :	
Différences permanentes	(456)
Ecart de taux	14
Elimination titres en auto contrôle	97
Frais prime d'émission	(554)
Autres différences permanentes	(14)
Total des éléments de preuve d'impôt identifiés	(457)

3.26 Effectif

	30/09/2021	30/09/2020
Production	161	125
Marketing et commercial	57	48
Administratif	26	22
Total Effectif moyen	244	195

Au 30 septembre 2021, les effectifs moyens se composent de 162 employés au sein de Focus Home Interactive, de 67 employés au sein de Deck13 Interactive GmbH et de 15 employés au sein de Stream On Studio.

3.27 Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

a) Engagements donnés aux studios et ayants-droits

Au 30 septembre 2021, le Groupe a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée.

Les sommes restantes à verser sont telles que :

	30/09/2021	31/03/2021
Engagements donnés aux studios et ayants-droits	80 521	39 290
<i>Dont aux studios</i>	78 823	35 998
<i>Dont aux ayant-droits</i>	1 698	3 293

	30/09/2021	31/03/2021
Engagements donnés aux studios et ayants-droits	80 521	39 290
<i>Dont à moins d'un an</i>	37 520	38 804
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	43 001	487

b) Engagements de Locations Simples

	30/09/2021
Engagements sur baux immobiliers (loyers et charges)	5 882
<i>Dont à moins d'un an</i>	1 396
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	4 486
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	

Les locations comprennent principalement des baux immobiliers signés le 2 mars 2020 pour le siège du Groupe et un bail à Frankfurt am Main pour la filiale allemande Deck13 dont le bail a été signé en 2017.

c) Autres contrats de location

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

d) Crédit-baux

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel mais qui ne relève pas d'un caractère significatif.

e) Covenants bancaires

Le Groupe respecte au 30 septembre 2021 l'unique covenant issu du contrat de crédit signé en juillet 2021 et exprimé comme le rapport des dettes financières consolidées sur le résultat d'exploitation consolidé.

f) Couvertures de change

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses dans cette monnaie.

Focus Home Interactive est également exposée au risque de change sur la livre Sterling concernant ses relations avec un studio situé en Angleterre et pour lequel la Société reçoit des factures libellées en GBP. Le Groupe est donc amené à se positionner régulièrement sur des achats de devises pour satisfaire à ses obligations contractuelles vis-à-vis de ce studio.

Voir note 1.10 pour les informations concernant la politique de couverture des risques de devises.

g) Engagements de rachats des participations minoritaires

Les associés minoritaires de Dotemu et la société Focus Home Interactive se sont accordés mutuellement des promesses unilatérales d'achats et/ou de ventes relatives aux actions restantes

détenues par les minoritaires. Les conditions et prix d'exercice de ces promesses sont définis contractuellement.

Les associés minoritaires de Streum On Studio et la société Focus Home Interactive se sont accordés mutuellement des promesses unilatérales d'achats et/ou de ventes relatives, pour partie, aux actions restantes détenues par les minoritaires. Les conditions et prix d'exercice de ces promesses sont définis contractuellement

2- Engagements reçus

Le Groupe bénéficie d'engagements de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élevant à 1,25 M€.

Dans le cadre du nouveau financement contracté au cours de l'exercice, la société dispose d'un engagement d'un montant de 80,5 m€.

3.28 Transactions avec les parties liées

Le Groupe rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire.

Rémunérations en milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Indemnités de mandat (1)	-	12
Prestations de services (2)	470	
Jetons de présence (2)	49	23
TOTAL	519	34

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du conseil de surveillance. Le nouveau Président du conseil de surveillance a renoncé à ses indemnités à son arrivée en juillet 2020.

(2) Jetons de présence dus aux membres du conseil de surveillance.

Contrat de prestations de services entre la Société et FLCP & Associés

Le 10 décembre 2020, un contrat de prestation de services entre la Société et FLCP & Associés a été autorisé par le Conseil de Surveillance.

Ce contrat de prestations prévoit :

- La fourniture de conseils en matière de croissance externe et en stratégie relative aux fusions acquisitions ;
- Une rémunération fixe de 250.000 € HT annuelle ainsi qu'une rémunération sous forme de success fees, pouvant aller de 0,3% à 0,5% hors taxe de la « portion de la valeur d'entreprise à 100% de la société acquise » ;
- La durée de la convention démarre au moment de la signature du contrat jusqu'au 31 mars 2022 et se poursuivra par tacite reconduction d'année en année, pour une période d'un an courant du 1er avril au 31 mars de chaque année, sauf dénonciation exprimée par l'une ou l'autre des parties.

A l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 16 avril 2021, le Conseil de surveillance a motivé cette convention de la manière suivante : FLCP & Associés assurera auprès de la Société un rôle de consultant technique dans les domaines liés à des prestations de services dit « M&A », en vue d'accompagner la Société dans la détermination de la stratégie de croissance externe et sa mise en œuvre au travers d'une assistance de la Société tout au long des processus d'acquisition. Ces éléments de rémunération sont estimés par le Conseil de surveillance comme bas par rapport aux « retainers » et « success fees » proposés par les banques d'affaires dans le cadre de recherche de cibles et de mandat à l'achat.

Les montants relatifs à ce contrat de prestation de services sur la période du 1^{er} mars au 30 septembre 2021 s'élèvent à 470 k€.

Le Groupe n'a pas identifié au 30 septembre 2021 d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.